

ZONES HUMIDES DE LA COMMUNE DE SACLAS

Diagnostic écologique Fiches synthétiques



Commune de Saclas (91)



13 février 2013

1 Prés de La Guymont et de Souplainville

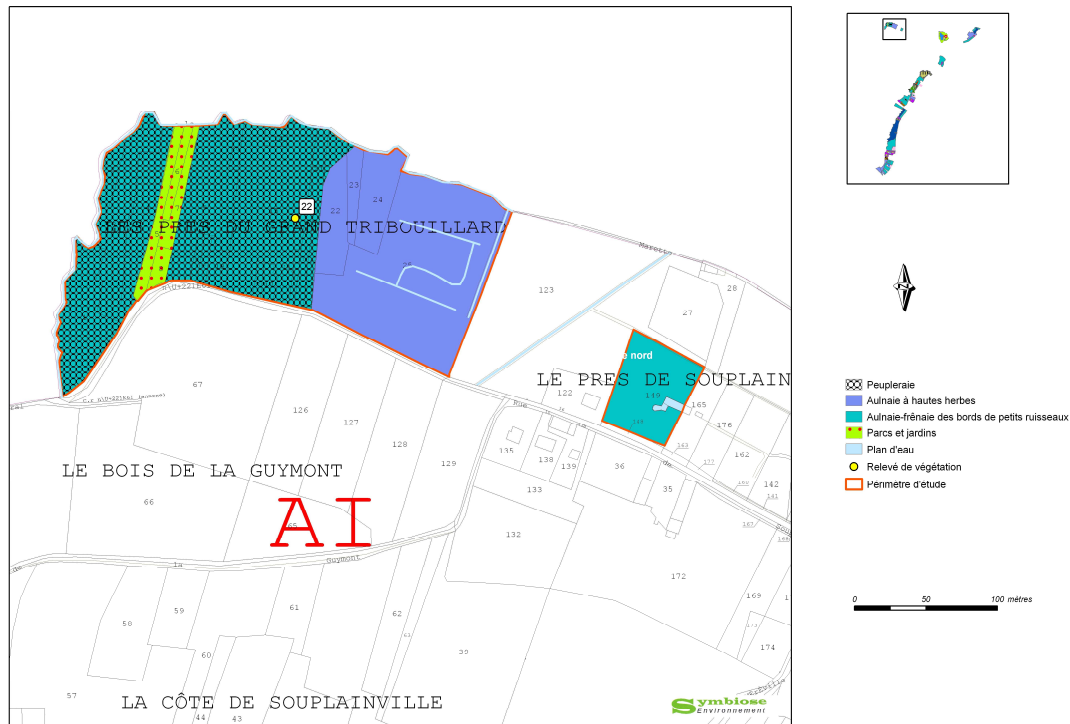
Localisation et limites du site

Paramètres physiques

Ce secteur couvre une superficie de **3,93 ha.**



Carte de la végétation - Les Prés de la Guymont, le Pré de Souplainville
Saclas (91)



Statuts de protection, urbanisme, ENS, foncier, maîtrise d'usage

Statuts de protection : parcelles en Espace boisé classé

Urbanisme : secteur en ND, sauf parcelles 122 et 149 à l'Est (avec mare) en UR pour le POS ; en N sauf la parcelle 149 pour partie en Uh dans le projet de PLU ;

ENS : pas de projet de périmètre d'intervention à ce jour

Maîtrise foncière ou d'usage : A privilégier sur la partie Ouest au delà de la nouvelle plantation de frênes.

Pratiques et usages ; contraintes et menaces, Evolution des milieux naturels

Parcelles privées en boisements non ou peu exploités hormis une parcelle replantée en feuillus (Frêne)

La parcelle 149 est enclavée entre des constructions et la mare qu'elle abrite pour partie héberge des truites d'où un faible intérêt pour les amphibiens.

Des déblais ont été déposés à l'Est de la zone.

Une parcelle close a été plantée avec des essences exotiques, mais semble peu fréquentée.

Les groupements et espèces inventoriés sur le site Synthèse sur l'intérêt patrimonial du site

Flore et végétation

Populage des marais (*Caltha palustris*)



Milieu	espèces	noms français	Statut IDF
Aulnaie	<i>Caltha palustris</i> L.	Populage des marais	AR
Aulnaie	<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh.	Prêle élevée	AR

Classification Prodrome des végétations de France	Code Corine	Directive habitats
Végétations à grandes laïches des boisements tourbeux	53.2122 x 53.216	
A. Filipendulo ulmariae- Alnetum glutinosae (Aulnaie à hautes herbes) B. Carici remotae- Alnetum glutinosae (Aulnaie-frênaie des bords de petits ruisseaux) C. Faciès dégradé à frêne	A. 44.332 B. 44.311 x 44.313 x 44.314 x 44.315 C. 41.3	91E0*

Faune

Amphibiens

Espèce	Directive Habitat	Arrêté de Protection	Listes rouges		ZNIEFF IDF	Liste SCAP	TVB IDF
			Europe	France			
Alyte accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>)	Annexe IV	Article 2	LC	LC	-	-	-

Oiseaux

Nom français	Nom scientifique	Dir. Oiseaux (an 1)	LRF esp. menacées	LRF oiseaux nicheurs IDF	Statut des oiseaux observés en Essonne (NaturEssonne)
Linotte mélodieuse	<i>Acanthis canabina</i>		Vulnérable	Quasi-menacée	Nicheur commun - Hivernant peu commun
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>		Quasi-menacé	Quasi-menacé	Nicheur et Migrateur - Très commun

Orientations de gestion par type de milieu Connexion zone humide et Juine

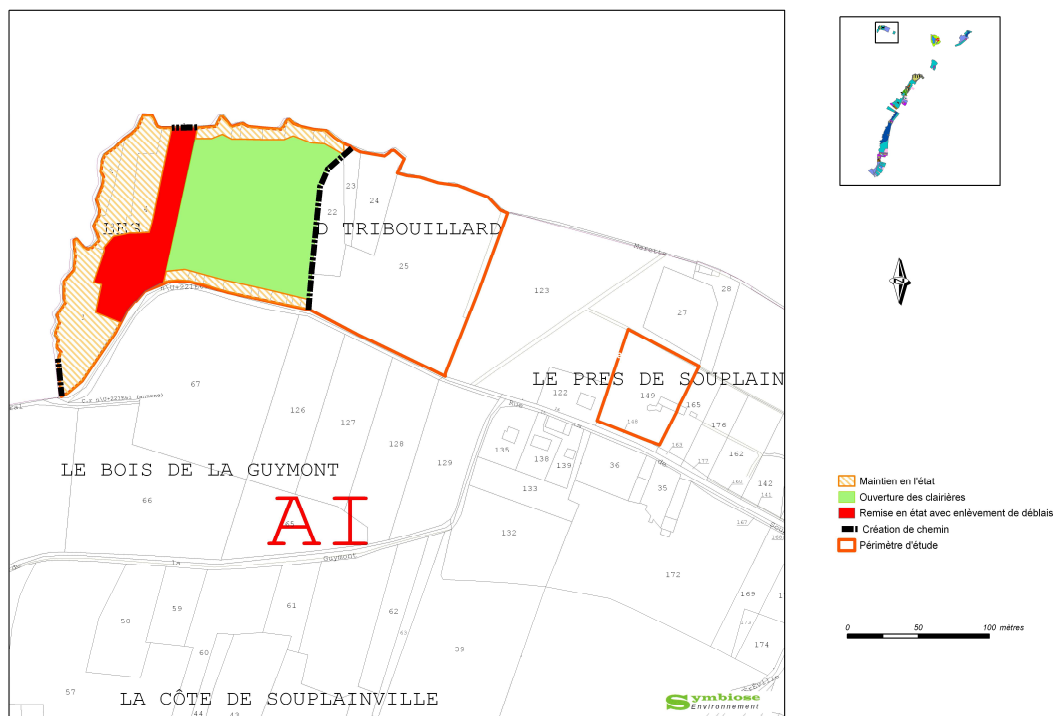
Nous ne spécifions pas de localisation précise des clairières et layons à ouvrir. Il faut les déterminer au cas par cas en fonction de l'évolution de la maîtrise foncière. La zone retenue comprend de nombreuses dépressions peu profondes qui donneront de larges marges de manœuvre pour le choix des emplacements à ouvrir.

Pour les cheminements, il y a déjà un passage le long de la Marette qui peut être utilisé moyennant un élagage de branches basses.

L'accès au ruisseau pourra être réalisé moyennant la création d'un sentier sur copeaux à travers bois en passant par exemple au bord d'une clairière pour observer de ce milieu.

Il n'y a pas de connexion forte entre la Marette et la zone humide, la partie en aval ayant néanmoins une configuration plus favorable pour une expansion du ruisseau.

*Carte des opérations de restauration et de gestion - Les Prés de la Guymont, le Pré de Souplainville
Saclas (91)*



Action	Période d'intervention	Coût
Réhabilitation		
Enlèvement des déblais	Septembre à février	
Ouverture de clairières	Septembre à février	6 600 à 8 800 €
Ouverture de layons	Septembre à février	1 000 €
Gestion/ entretien		
Entretien des clairières et layons par broyage	Septembre à février	Gestion communale
Exploitation du boisement avec coupe d'arbre possible	Septembre à février	-
Accueil du public		
Création d'un chemin d'accès aux rives de la Marette	Septembre à février	(Linéaire) x 15 à 60 €
TOTAL		

2 Les Prés du Boulet et Jardins de la Cure

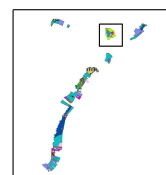
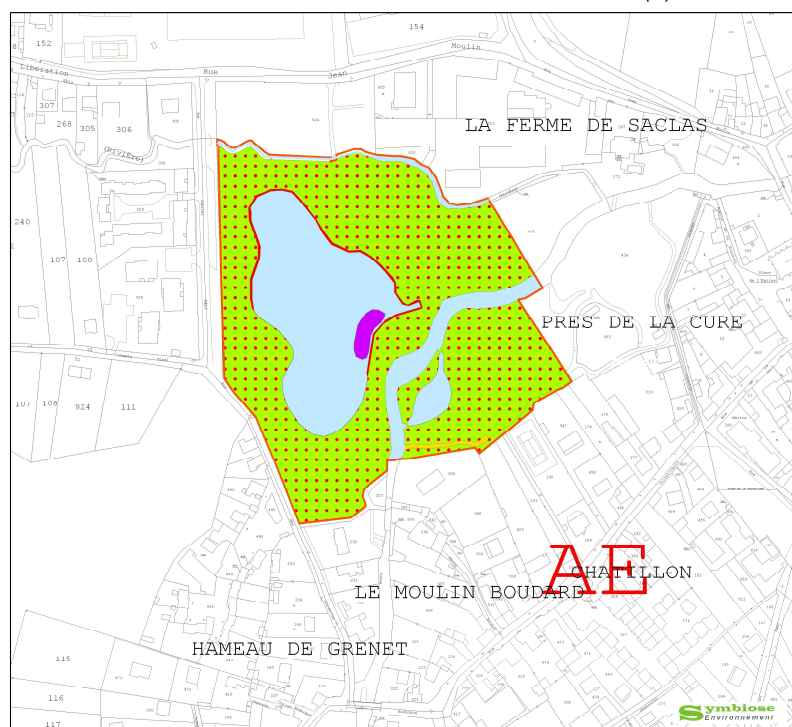
Localisation et limites du site

Paramètres physiques

Ce secteur couvre une superficie de **4,42 ha**.



Carte de la végétation - Les Prés du Boulet
Saclas (91)



- Cours d'eau et canaux
- Jardins
- Mégaphorbiaie à reine des prés
- Parcs et jardins
- Plan d'eau
- Végétation aquatique à Nénuphars
- Végétations à grandes laïches des ceintures d'étangs
- Périmètre d'étude

0 50 100 mètres

Statuts de protection, urbanisme, ENS, foncier, maîtrise d'usage

Statuts de protection : Aucun

Urbanisme : secteur en UL au POS et NI et N au projet de PLU

ENS : pas de projet de périmètre d'intervention et non nécessaire

Maîtrise foncière ou d'usage : Terrain communal.

Pratiques et usages ; contraintes et menaces, Evolution des milieux naturels

Parc public avec étang utilisé pour la pêche

Il n'y a pas de contrainte particulière si ce n'est de trouver l'équilibre entre usage public, notamment la pêche avec présence des poissons et d'éventuels aménagements pour favoriser une flore et une faune plus diversifiée.

Les groupements et espèces inventoriés sur le site Synthèse sur l'intérêt patrimonial du site

Flore et végétation

Pas d'espèce patrimoniale notée

Classification Prodrome des végétations de France

Mégaphorbiaie à reine des prés
Végétations à grandes laïches des ceintures d'étangs
Végétation aquatique à Nénuphars

Code Corine

37.1
53.212 x 53.216
22.4311

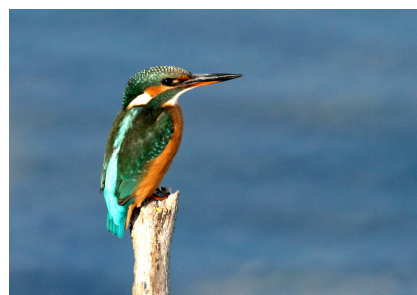
Directive habitats

-

Faune

Martin pêcheur (*Alcedo atthis*)

Photo : Sylvain MAHUZIER



Amphibiens

Espèce	Directive Habitat	Arrêté de Protection	Listes rouges		ZNIEFF IDF	Liste SCAP	TVB IDF
			Europe	France			
Alyte accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>)	Annexe IV	Article 2	LC	LC	-	-	-

Oiseaux

Nom français	Nom scientifique	Dir. Oiseaux (an 1)	LRF esp. menacées	LRF oiseaux nicheurs IDF	Statut des oiseaux observés en Essonne (NaturEssonne)
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>			X (à partir de 5 couples)	Nicheur et Hivernant - Rare
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>		En danger critique	X	Nicheur et Migrateur - Très rare
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	X		X (à partir de 5 couples)	Nicheur et Hivernant - Rare
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>		Quasi-menacée		Nicheur et Migrateur - Commun

Chauves-souris

Espèce	Nom scientifique	Monde	Dir. habitats	France	Déterminante
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	LC	Annexe 4	LC	Oui

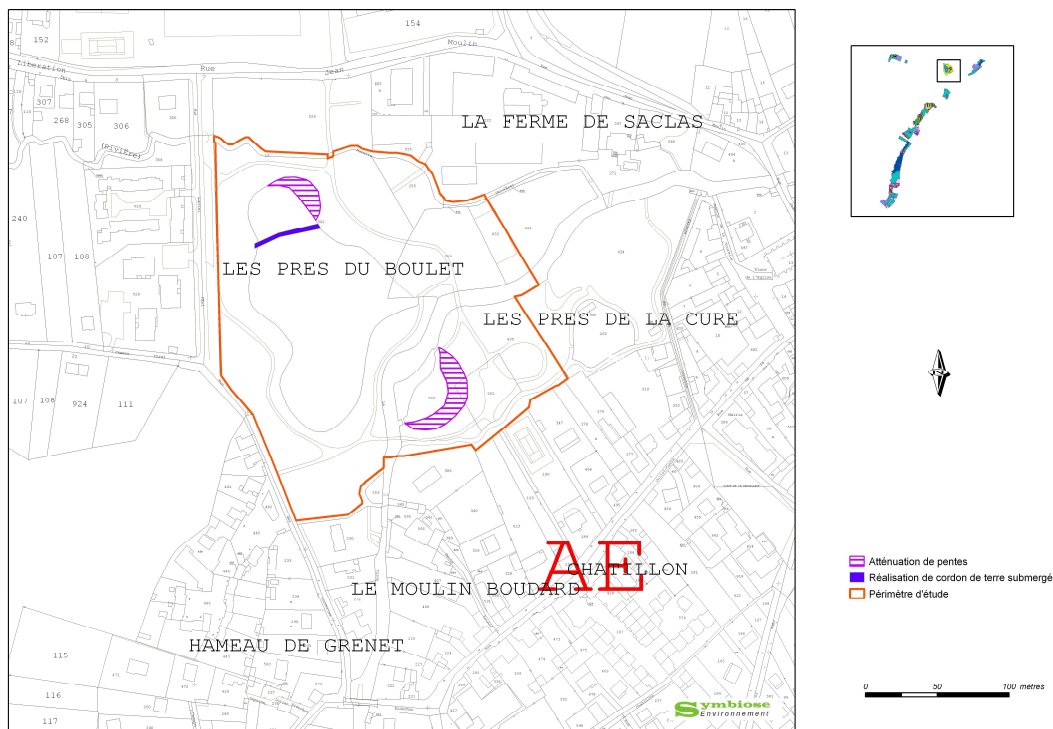
Orientations de gestion par type de milieu Connexion zone humide et Juine

Il n'y a pas de recommandation particulière si ce n'est l'éventualité de reprofiler une partie des rives de l'étang et du bassin à l'Est du parc pour favoriser une végétation amphibie et la faune.

A cette occasion il conviendrait de créer un merlon affleurant à 5 à 10 cm sous la surface pour empêcher l'accès aux plus gros poissons.

Il n'y a presque pas de connexion avec la Juine, si ce n'est au niveau du fossé/ruisseau où est installée la mégaphorbiaie

*Carte des opérations de restauration et de gestion - Les Prés du Boulet
Saclas (91)*



Action	Période d'intervention	Coût
Réhabilitation		
Réalisation d'un merlon submergé	Septembre à février	
Reprofilage de rives	Septembre à février	300 à 400 €
TOTAL		

3 Les Prés des Crosnes à la Pointe de Romard

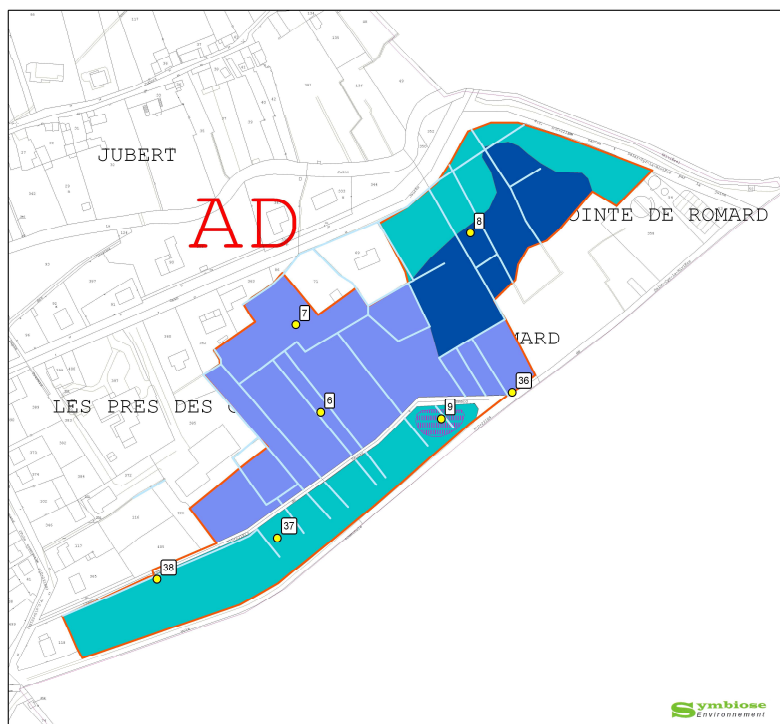
Localisation et limites du site

Paramètres physiques

Ce secteur couvre une superficie de 4,65 ha.



Carte de la végétation - Le Pré des Crosnes à la Pointe de Romard Saclas (91)



- Cours d'eau et canaux
- Végétation flottante des mares
- Aulnaie marécageuse
- Aulnaie à hautes herbes
- Aulnaie-frénale des bords de petits ruisseaux
- Relevé de végétation
- Périmètre d'étude

0 50 100 mètres

Statuts de protection, urbanisme, ENS, foncier, maîtrise d'usage

Statuts de protection : Parcelles en Espace Boisé classé

Urbanisme : secteur en ND au POS et en N au projet de PLU

ENS : pas de projet de périmètre d'intervention à ce jour

Maîtrise foncière ou d'usage : Terrains privés et communaux.

Pratiques et usages ; contraintes et menaces, Evolution des milieux naturels

Une partie des parcelles sont de propriété communale, la majorité en propriété privée. Des coupes de bois ont été opérées au cours de derniers mois, la majorité des parcelles semblant peu ou pas exploitées.

Le chemin central peu être facilement emprunté pour la randonnée. En bordure de route et chemin, les déchets de toute nature (surtout déchets verts) sont abondants.

Les groupements et espèces inventoriés sur le site Synthèse sur l'intérêt patrimonial du site

Flore et végétation

Milieu	espèces	noms français	Statut IDF
Aulnaie	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) <i>T. Moore ex Woyn.</i>	Polystic à soies ?	R, DIDF
Mare	<i>Spirodela polyrhiza</i> (L.) Schleid.	Lentille d'eau à plusieurs racines	DIDF - AR
Aulnaie	<i>Thelypteris palustris</i> Schott	Fougère des marais	PR - DIDF - AR
Aulnaie	<i>Thalictrilla thalictroides</i> (L.) E. Nardi	Isopyre faux-pigamon	PR - DIDF - R
Aulnaie	<i>Caltha palustris</i> L.	Populage des marais	AR
Aulnaie	<i>Cardamine flexuosa</i> With	Cardamine des bois	AR
Aulnaie	<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh.	Prêle élevée	AR
Lisière	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	Renouée du Japon	Inv

Classification Prodrome des végétations de France

Code Corine

Directive habitats

Aulnaie marécageuse

44.911

-

Communautés des bordures de cours d'eau, frais et peu profonds, ainsi que des suintements permanents. (Cressonnières)

53.4

-

Végétations à grandes laïches des boisements tourbeux

53.2122 x 53.216

Végétation aquatique à Callitriches

24.4

3260

A. Filipendulo ulmariae- Alnetum glutinosae (Aulnaie à hautes herbes)

A. 44.332

91E0*

B. Carici remotae- Alnetum glutinosae (Aulnaie-frênaie des bords de petits ruisseaux)

B. 44.311 x 44.313

C. Faciès dégradé à frêne

x 44.314 x 44.315

C. 41.3

Faune

Oiseaux

Nom français	Nom scientifique	Dir. Oiseaux (an 1)	LRF esp. menacées	LRF oiseaux nicheurs IDF	Statut des oiseaux observés en Essonne (NaturEssonne)
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>			En danger critique	X

Chauves-souris

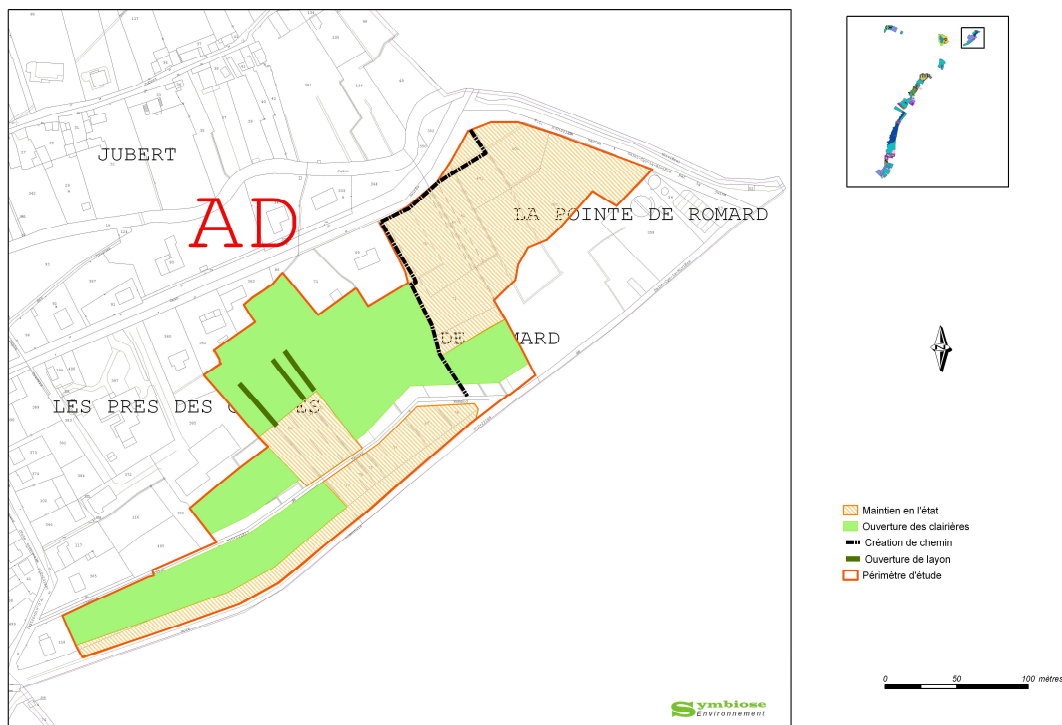
Espèce	Nom scientifique	Monde	Dir. habitats	France	Déterminante
Pipistrelle de Kuhl ?	<i>Pipistrellus</i> sp. (kuhlii nathusii)				

Orientations de gestion par type de milieu Connexion zone humide et Juine

Les dépressions inondables au nord-est doivent être maintenues telles quelles (Fougère des marais).

Suite aux problèmes rencontrés par la commune en matière d'inondation, on pourra connecter le ruisseau d'arrivée au nord-ouest avec le fossé central qui borde le chemin avec l'objectif d'alimenter le fond (sud-est) du site en eau puis organiser l'écoulement par les fossés centraux vers le nord en direction de la rivière. Exceptionnellement, cette connexion existant déjà, le réseau sera connecté à la rivière.

Carte des opérations de restauration et de gestion - Le Pré des Crosnes à la Pointe de Romard
Saclas (91)



Action	Période d'intervention	Coût
Réhabilitation		
Enlèvement des déblais	Septembre à février	
Ouverture de clairières	Septembre à février	13 200 à 17 600 €
Ouverture de layons	Septembre à février	2 000 €
Gestion/ entretien		
Entretien des clairières et layons par broyage	Septembre à février	Gestion communale
Exploitation du boisement avec coupe d'arbre possible	Septembre à février	-
Accueil du public		
Création d'un chemin	Septembre à février	(Linéaire) x 15 à 60 €
TOTAL		

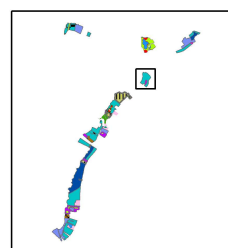
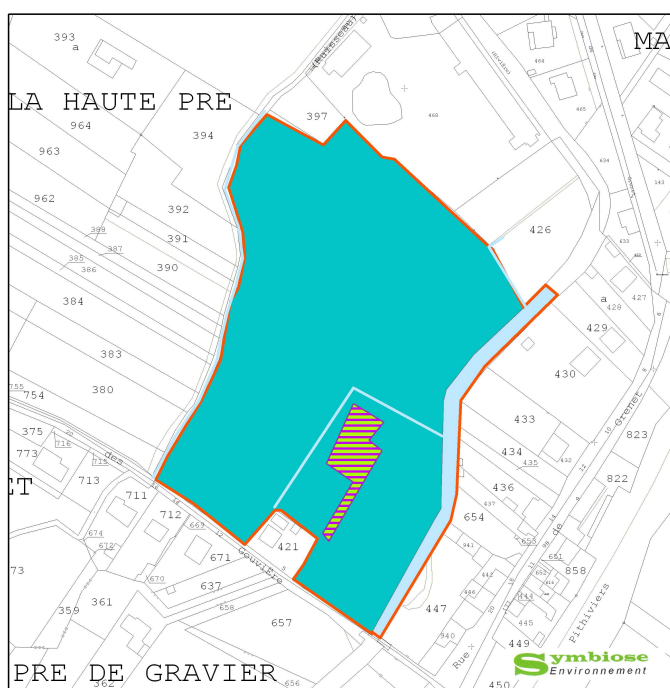
4 La Basse Pré

Localisation et limites du site Paramètres physiques

Ce secteur couvre une superficie de 2,67 ha.



Carte de la végétation - La Basse Pré
Saclas (91)



- Aulnaie-frênaie des bords de petits ruisseaux
- Cours d'eau et canaux
- Jardin
- Périmètre d'étude

0 50 100 mètres

Statuts de protection, urbanisme, ENS, foncier, maîtrise d'usage

Statuts de protection : Aucun

Urbanisme : secteur en ND en grande partie et deux parcelles en UR

ENS : pas de projet de périmètre d'intervention à ce jour

Maîtrise foncière ou d'usage : Terrains privés.

Pratiques et usages ; contraintes et menaces, Evolution des milieux naturels

Ce boisement au sein duquel des jardins existent déjà est localisé en zone urbanisée. Moyennant la conservation d'une ceinture de boisements, une ouverture au centre peut être réalisée pour un développement de jardins bios dans une démarche communale.

Les groupements et espèces inventoriés sur le site Synthèse sur l'intérêt patrimonial du site

Flore et végétation

Milieu	espèces	noms français	Statut IDF
Aulnaie	<i>Caltha palustris L.</i>	Populage des marais	AR

Classification Prodrome des végétations de France

- A. Filipendulo ulmariae- Alnetum glutinosae (Aulnaie à hautes herbes)
- B. Carici remotae- Alnetum glutinosae (Aulnaie-frênaie des bords de petits ruisseaux)
- C. Faciès dégradé à frêne

Code Corine

- A. 44.332
- B. 44.311 x 44.313
x 44.314 x 44.315
- C. 41.3

Directive habitats 91E0*

Faune

Oiseaux

Nom français	Nom scientifique	Dir. Oiseaux (an 1)	LRF esp. menacées	LRF oiseaux nicheurs IDF	Statut des oiseaux observés en Essonne (NaturEssonne)
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>		Vulnérable	X	Nicheur - Rare

Orientations de gestion par type de milieu Connexion zone humide et Juine

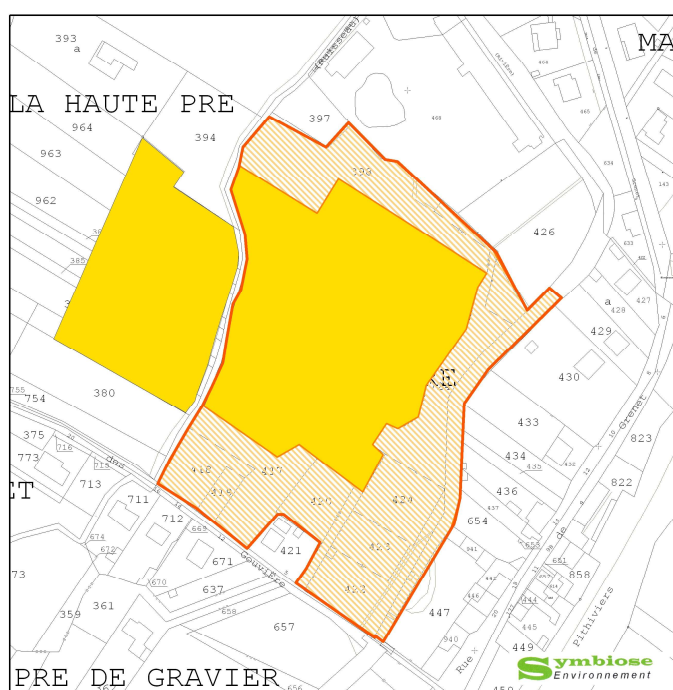
Localisé en secteur déjà fort urbanisé, ce site pourrait être ouvert avec des clairières, notamment en bordure des ruisseaux pour favoriser les ourlets, habitats favorables aux insectes.

La présence de potagers peut aussi être une optique d'aménagement du site en conservant un boisement périphérique et en développant une démarche de jardins familiaux à orientation bio (sans usage de produits phytosanitaires en priorité).

Si un tel projet n'est pas réalisable, alors on pourra reprendre la démarche d'ouverture de clairières et layons.

La Juine, n'est pas à un niveau très bas vis-à-vis de la zone humide, mais la connexion reste faible, sinon inexistante. Par contre, la marette qui parcourt la partie centrale irrigue bien les parcelles.

**Carte des opérations de restauration et de gestion - La Basse Pré
Saclas (91)**



- Jardins potagers biologiques à développer
- Maintien en l'état
- Périmètre d'étude

0 50 100 mètres

Action	Période d'intervention	Coût
Réhabilitation		
Ouverture de clairières	Septembre à février	3 300 à 4 400 €
Ouverture de layons	Septembre à février	500 €
Gestion/ entretien		
Entretien des clairières et layons par broyage	Septembre à février	Gestion communale
Exploitation du boisement avec coupe d'arbre possible	Septembre à février	-
Accueil du public		
Création de jardins potagers « bio » dans une démarche communale	Septembre à février	-
TOTAL		

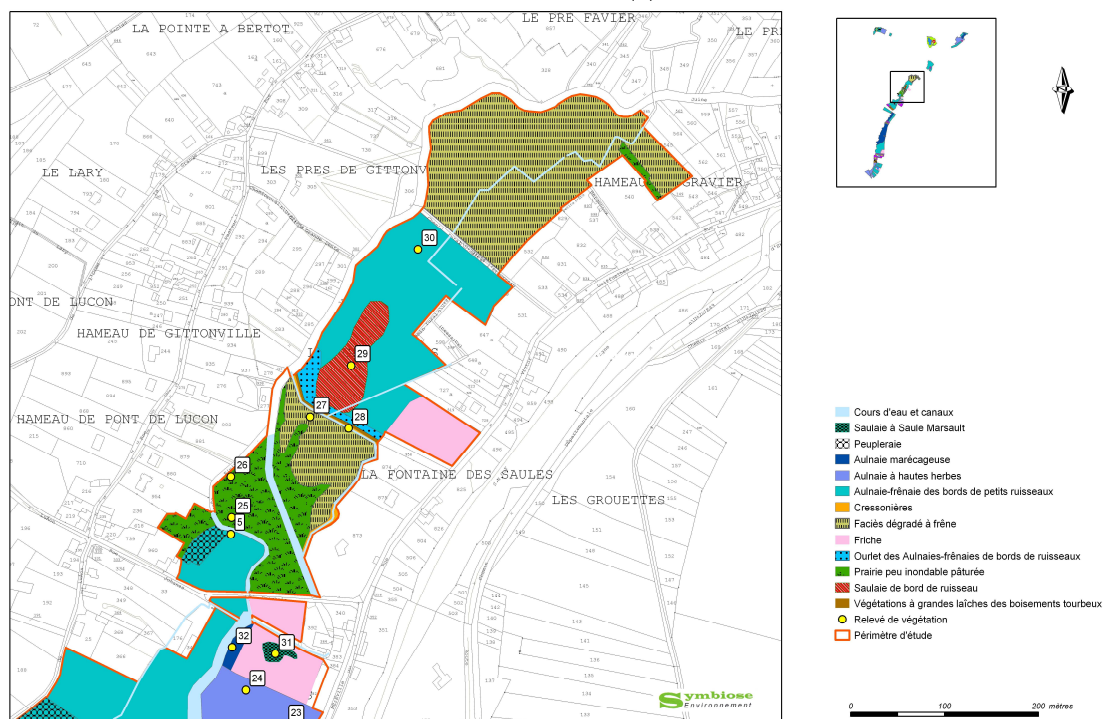
5 Le Pré de la Fontaine des Saules au Hameau de Gravier

Localisation et limites du site Paramètres physiques

Ce secteur couvre une superficie de **8,58 ha.**



Carte de la végétation - Le Pré de la Fontaine des Saules au Hameau de Gravier
Saclas (91)



Statuts de protection, urbanisme, ENS, foncier, maîtrise d'usage

Statuts de protection : Aucun

Urbanisme : secteur en ND au POS et en N au projet de PLU

ENS : pas de projet de périmètre d'intervention à ce jour

Maîtrise foncière ou d'usage : Terrains privés.

Pratiques et usages ; contraintes et menaces, Evolution des milieux naturels

Le nord du site est pâturé par les moutons et le sud par des poneys. Le pâturage par les poneys permet de maintenir la prairie avec l'Orchis négligé

Les groupements et espèces inventoriés sur le site Synthèse sur l'intérêt patrimonial du site

Flore et végétation

Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*)



Milieu	espèces	noms français	Statut IDF
Prairie	<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (druce) <i>Soo</i>	Orchis négligé	PR-DIDF - AR
Aulnaie	<i>Caltha palustris</i> L.	Populage des marais	AR
Lisière	<i>Sonchus palustris</i> L.	Laiteron des marais	R

Classification Prodrome des végétations de France

Code Corine

Directive habitats

Prairie peu inondable pâturée	37.211	-
Prairie inondable pâturée	37.22e	-
Saulaie de bord de ruisseau	44.92	-
Rubus idaei-Atropetum belladonae (Br.Bl. 30) Tx. 50 em. Julve prov 1993. (Ourlets des aulnaies-frênaies à hautes herbes)	37.715	6430
Ourlet des Aulnaies-frênaies de bords de ruisseaux	37.715	6430
Communautés des bordures de cours d'eau, frais et peu profonds, ainsi que des suintements permanents. (Cressonnières)	53.4	-
Végétations à grandes laïches des boisements tourbeux	53.2122 x 53.216	
Végétation aquatique à Nénuphars	22.4311	
A. Filipendulo ulmariae- Alnetum glutinosae (Aulnaie à hautes herbes)	A. 44.332	91E0*
B. Carici remotae- Alnetum glutinosae (Aulnaie-frênaie des bords de petits ruisseaux)	B. 44.311 x 44.313 x 44.314 x 44.315	
C. Faciès dégradé à frêne	C. 41.3	

Faune**Oiseaux**

Nom français	Nom scientifique	Dir. Oiseaux (an 1)	LRF esp. menacées	LRF oiseaux nicheurs IDF	Statut des oiseaux observés en Essonne (NaturEssonne)
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>		Quasi-menacé		Nicheur et Hivernant - Rare
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>				Nicheur et Migrateur - Peu commun
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	X		X (à partir de 5 couples)	Nicheur et Hivernant - Rare

Amphibiens

Espèce	Directive Habitat	Arrêté de Protection	Listes rouges		ZNIEFF IDF	Liste SCAP	TVB IDF
			Europe	France			
Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>)	Annexe IV	Article 3	LC	LC	-	-	-
Grenouille rieuse (<i>Pelophylax ridibundus</i>)	Annexe V	Article 3	LC	LC	-	-	-

Reptiles

Espèce	Directive Habitat	Arrêté de Protection	Listes rouges		ZNIEFF IDF	Liste SCAP	TVB IDF
			Europe	France			
Couleuvre à collier (<i>Natrix natrix</i>)	Annexe IV	Article 2	LC	LC	-	-	-

Chauves-souris

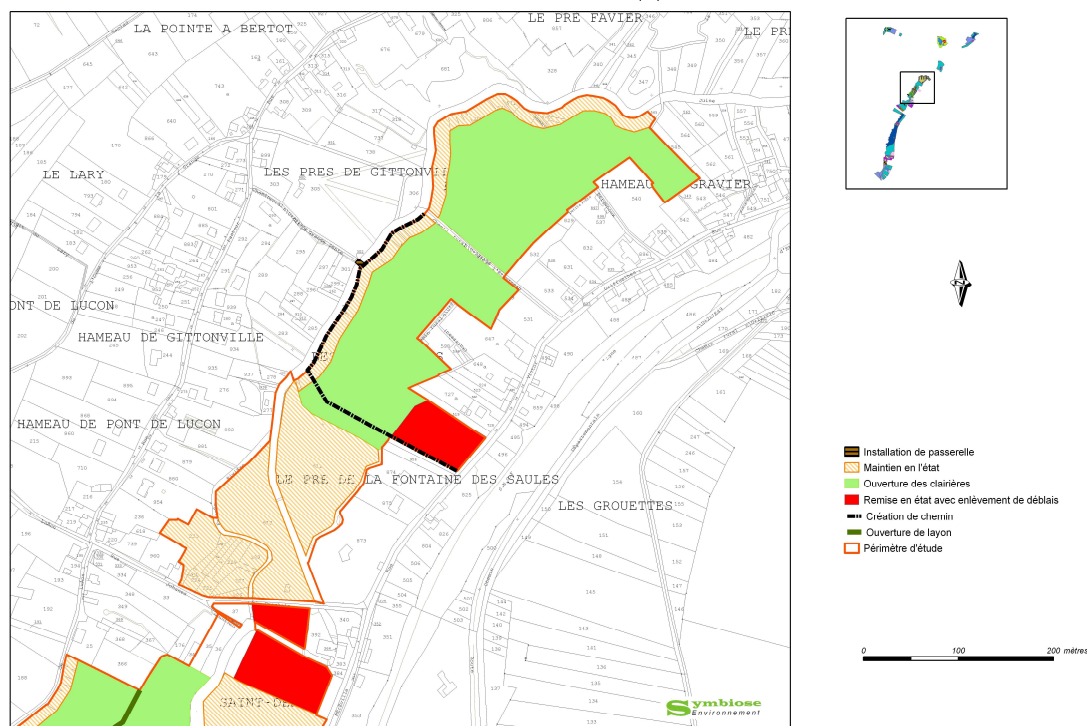
Espèce	Nom scientifique	Monde	Dir. habitats	France	Déterminante
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	LC	Annexe 4	LC	Oui
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	LC	Annexe 4	NT	Oui
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus</i> sp. (<i>kuhlii nathusii</i>)				

Orientations de gestion par type de milieu Connexion zone humide et Juine

Il est important de maintenir la diversité des lieux avec des parties boisées et des parties pâturées. Des clairières pourraient être ouvertes autour des fossés centraux pour favoriser le développement des lisières et favoriser l'ensoleillement des fossés et les rendre plus favorables à la reproduction des amphibiens et libellules.

Il n'y a pas de connexion avec la Juine, si ce n'est les apports par la nappe issus des sources.

**Carte des opérations de restauration et de gestion - Le Pré de la Fontaine des Saules au Hameau de Gravier
Saclas (91)**



Action	Période d'intervention	Coût
Réhabilitation		
Enlèvement des déblais	Septembre à février	
Ouverture de clairières	Septembre à février	13 200 à 17 600 €
Ouverture de layons	Septembre à février	2 000 €
Gestion/ entretien		
Entretien des clairières et layons par broyage	Septembre à février	Gestion communale
Exploitation du boisement avec coupe d'arbre possible	Septembre à février	-
Accueil du public		
Création d'un chemin	Septembre à février	(Linéaire) x 15 à 60 €
Installation d'une passerelle	Septembre à février	
TOTAL		

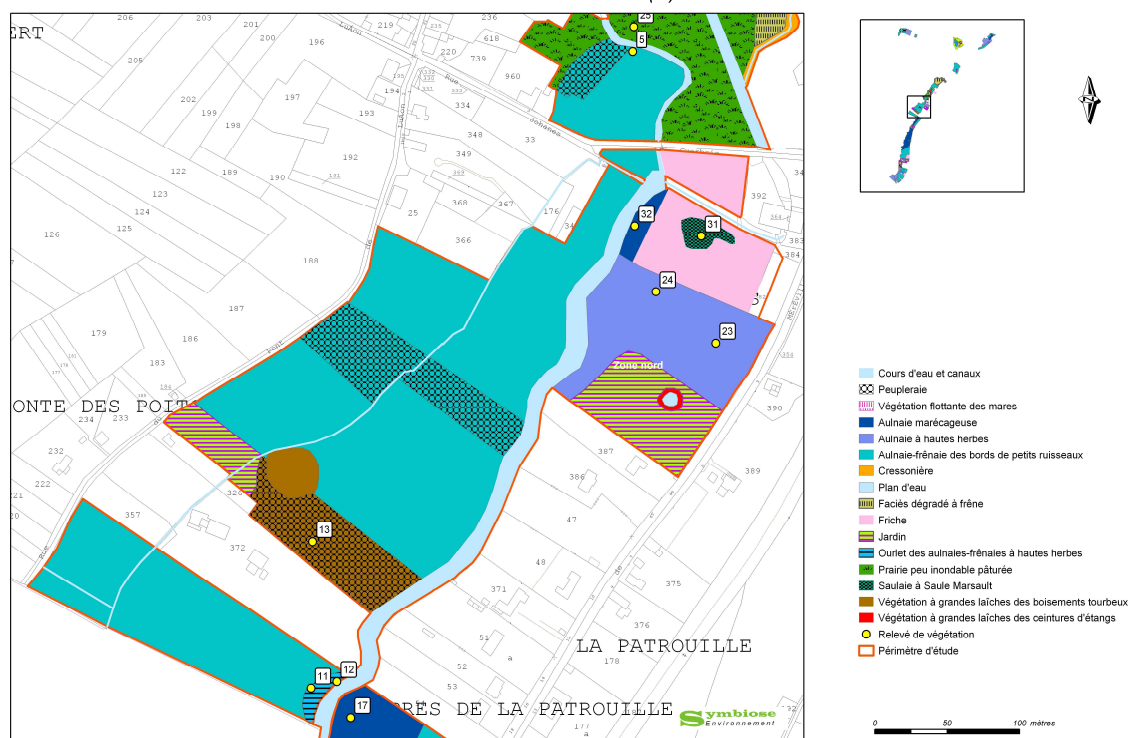
6 Le Pré des Poitoux et Saint Denis

Localisation et limites du site Paramètres physiques

Ce secteur couvre une superficie de 17,9 ha.



Carte de la végétation - Le Pré des Poitoux, Saint-Denis
Saclas (91)



Statuts de protection, urbanisme, ENS, foncier, maîtrise d'usage

Statuts de protection : les parties boisées, et certaines déboisées en Espace Boisé Classé

Urbanisme : secteur en ND au POS et en UE sur Saint-Denis ; en N au projet de PLU avec intercalation de parcelles en N* au sud et une partie en Uh sur Saint-Denis (plus restreint que la zone UE du POS).

ENS : pas de projet de périmètre d'intervention à ce jour

Maîtrise foncière ou d'usage : Terrains privés.

Pratiques et usages ; contraintes et menaces, Evolution des milieux naturels

Boisements qui ont été en partie ouverts pour des aménagements de parcs ou constructions. Les parcelles sur Saint-Denis ont été en grande partie remblayées.

L'urbanisation pose le problème de la maîtrise de la qualité des eaux.

Les groupements et espèces inventoriés sur le site Synthèse sur l'intérêt patrimonial du site

Flore et végétation

Belladone (*Atropa belladonna*)



Milieu	espèces	noms français	Statut IDF
Aulnaie	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) <i>T. Moore ex Woyn.</i>	Polystic à soies ?	R, DIDF
Aulnaie	<i>Daphne laureola</i> L.	Laurier des bois	AR
Lisière	<i>Atropa belladonna</i> L.	Belladone	R
Aulnaie	<i>Impatiens parviflora</i> DC.	Balsamine à petites fleurs	R-Inv

Classification Prodrome des végétations de France

Code Corine

Directive habitats

Aulnaie marécageuse	44.911	-
Rubus idaei-Atropetum belladonnae (Br.BI. 30) Tx. 50 em. Julve prov 1993. (Ourlets des aulnaies-frênaies à hautes herbes)	37.715	6430
Ourlet des Aulnaies-frênaies	37.72	6430
Végétations à grandes laïches des ceintures d'étangs	53.212 x 53.216	
Végétations à grandes laïches des boisements tourbeux	53.2122 x 53.216	
A. Filipendulo ulmariae- Alnetum glutinosae (Aulnaie à hautes herbes)	A. 44.332	91E0*
B. Carici remotae- Alnetum glutinosae (Aulnaie-frênaie des bords de petits ruisseaux)	B. 44.311 x 44.313 x 44.314 x 44.315	
C. Faciès dégradé à frêne	C. 41.3	
Saulaie à Saule Marsault	31.872	

Faune

Amphibiens

Espèce	Directive Habitat	Arrêté de Protection	Listes rouges		ZNIEFF IDF	Liste SCAP	TVB IDF
			Europe	France			
Grenouille rieuse (<i>Pelophylax ridibundus</i>)	Annexe V	Article 3	LC	LC	-	-	-

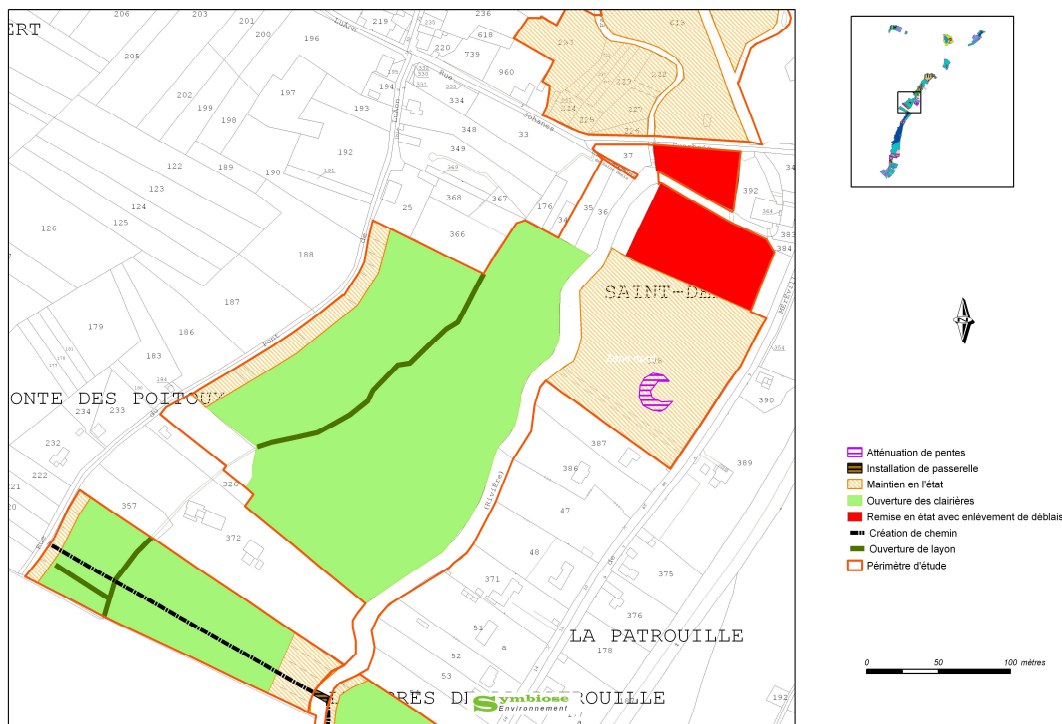
Orientations de gestion par type de milieu Connexion zone humide et Juine

Le maintien des sources va de paire avec celui des boisements et il convient en priorité de stopper les aménagements et de s'assurer de la qualité des systèmes d'assainissement.

La création d'un circuit avec traversée de la rivière peut être envisagée si les parcelles des deux rives font l'objet d'une maîtrise foncière.

Il n'y a pas de connexion avec la Juine, si ce n'est les apports par la nappe issus des sources.

Carte des opérations de restauration et de gestion - Le Pré des Poitoux, Saint-Denis
Saclas (91)



Action	Période d'intervention	Coût
Réhabilitation		
Enlèvement des déblais	Septembre à février	
Ouverture de clairières	Septembre à février	13 200 à 17 600 €
Ouverture de layons	Septembre à février	2 000 €
Gestion/ entretien		
Entretien des clairières et layons par broyage	Septembre à février	Gestion communale
Exploitation du boisement avec coupe d'arbre possible	Septembre à février	-
Accueil du public		
Création d'un chemin	Septembre à février	(Linéaire) x 15 à 60 €
Installation d'une passerelle	Septembre à février	
TOTAL		

7 Le Pré de Fouville jusqu’au Prés de la Patrouille

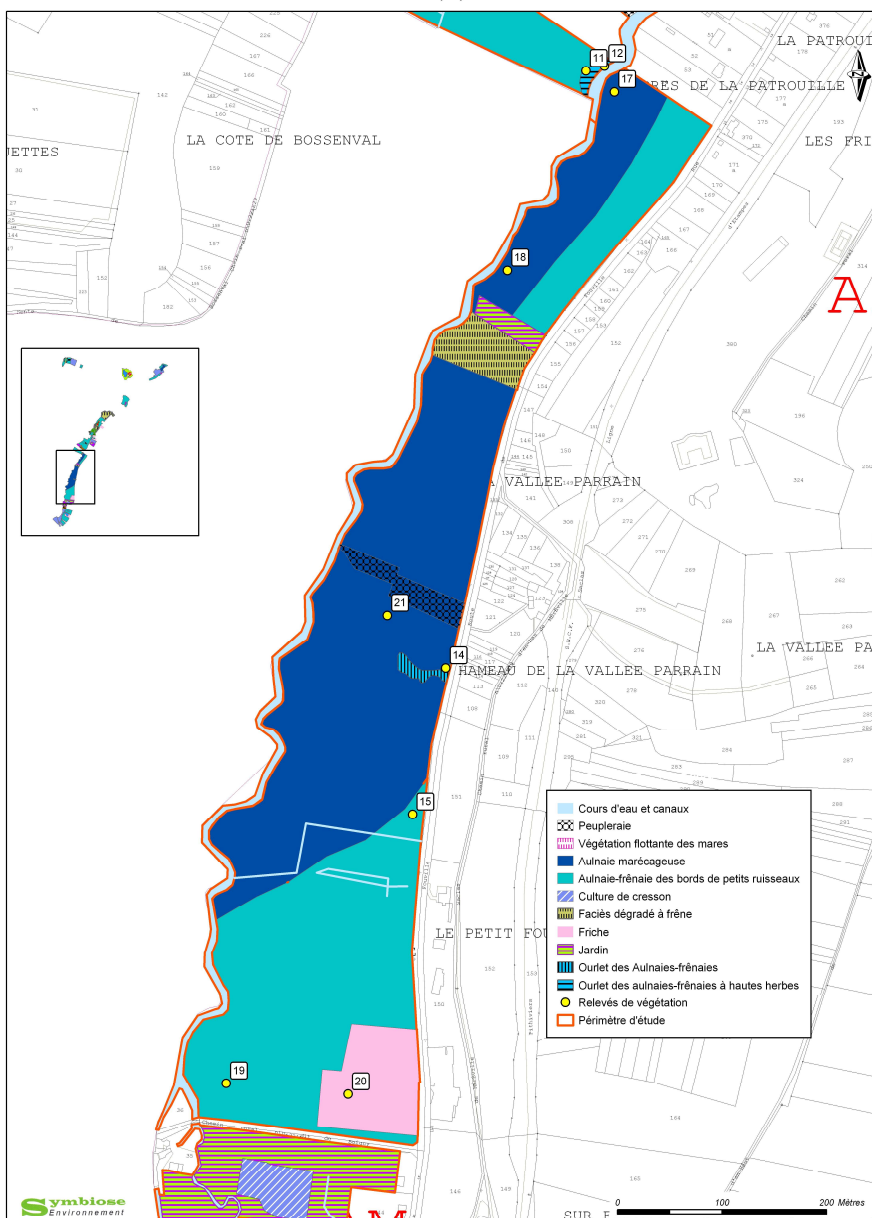
Localisation et limites du site

Paramètres physiques

Ce secteur couvre une superficie de 31 ha.



Carte de la végétation - Les Prés de Fouville jusqu’aux prés de la Patrouille
Saclas (91)



Statuts de protection, urbanisme, ENS, foncier, maîtrise d'usage

Statuts de protection : secteur en Espace Boisé Classé

Urbanisme : secteur en ND au POS et en N au projet de PLU.

ENS : pas de projet de périmètre d'intervention à ce jour

Maîtrise foncière ou d'usage : Terrains privés.

Pratiques et usages ; contraintes et menaces, Evolution des milieux naturels

A l'exception d'un jardin potager, les boisements semblent délaissés et les boisements évoluent spontanément.

Des déblais déposés sur une parcelle au sud du jardin potager.

Les groupements et espèces inventoriés sur le site Synthèse sur l'intérêt patrimonial du site

Flore et végétation

Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)



Milieu	espèces	noms français	Statut IDF
Aulnaie	<i>Dryopteris cristata</i> (L.) A. Gray	Dryoptéris à crêtes	PN1, DIDF
Aulnaie	<i>Thelypteris palustris</i> Schott	Fougère des marais	PR - DIDF - AR
Aulnaie	<i>Caltha palustris</i> L.	Populage des marais	AR
Aulnaie	<i>Daphne laureola</i> L.	Laurier des bois	AR
Aulnaie	<i>Acer negundo</i> L.	Érable negundo	AR - Inv
Lisière	<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier faux-acacia	Inv

Classification Prodrome des végétations de France

Code Corine

Directive habitats

Aulnaie marécageuse	44.911	-
Arctio lappae-Artemisietum vulgaris Oberd. ex Seybold & Müller 72 (Friche)	87.1	-
Communautés subouvertes de hautes herbes, moins thermophiles, des substrats grossiers et souvent rapportés. (Friche)	87.1	-
Ourlet des Aulnaies-frênaies	37.72	6430
Ourlet des Aulnaies-frênaies de bords de ruisseaux	37.715	6430
Végétations à grandes laïches des boisements tourbeux	53.2122 x 53.216	
A. Filipendulo ulmariae- Alnetum glutinosae (Aulnaie à hautes herbes)	A. 44.332	91E0*
B. Carici remotae- Alnetum glutinosae (Aulnaie-frênaie des bords de petits ruisseaux)	B. 44.311 x 44.313 x 44.314 x 44.315	
C. Faciès dégradé à frêne	C. 41.3	

Faune**Oiseaux**

Nom français	Nom scientifique	Dir. Oiseaux (an 1)	LRF esp. menacées	LRF oiseaux nicheurs IDF	Statut des oiseaux observés en Essonne (NaturEssonne)
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>			X	Migrateur - Occasionnel
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	X		X (à partir de 10 couples)	Nicheur - Rare
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>		Quasi-menacée		Nicheur et Migrateur - Commun

Amphibiens

Espèce	Directive Habitat	Arrêté de Protection	Listes rouges		ZNIEFF IDF	Liste SCAP	TVB IDF
			Europe	France			
Grenouille rieuse (<i>Pelophylax ridibundus</i>)	Annexe V	Article 3	LC	LC	-	-	-

Reptiles

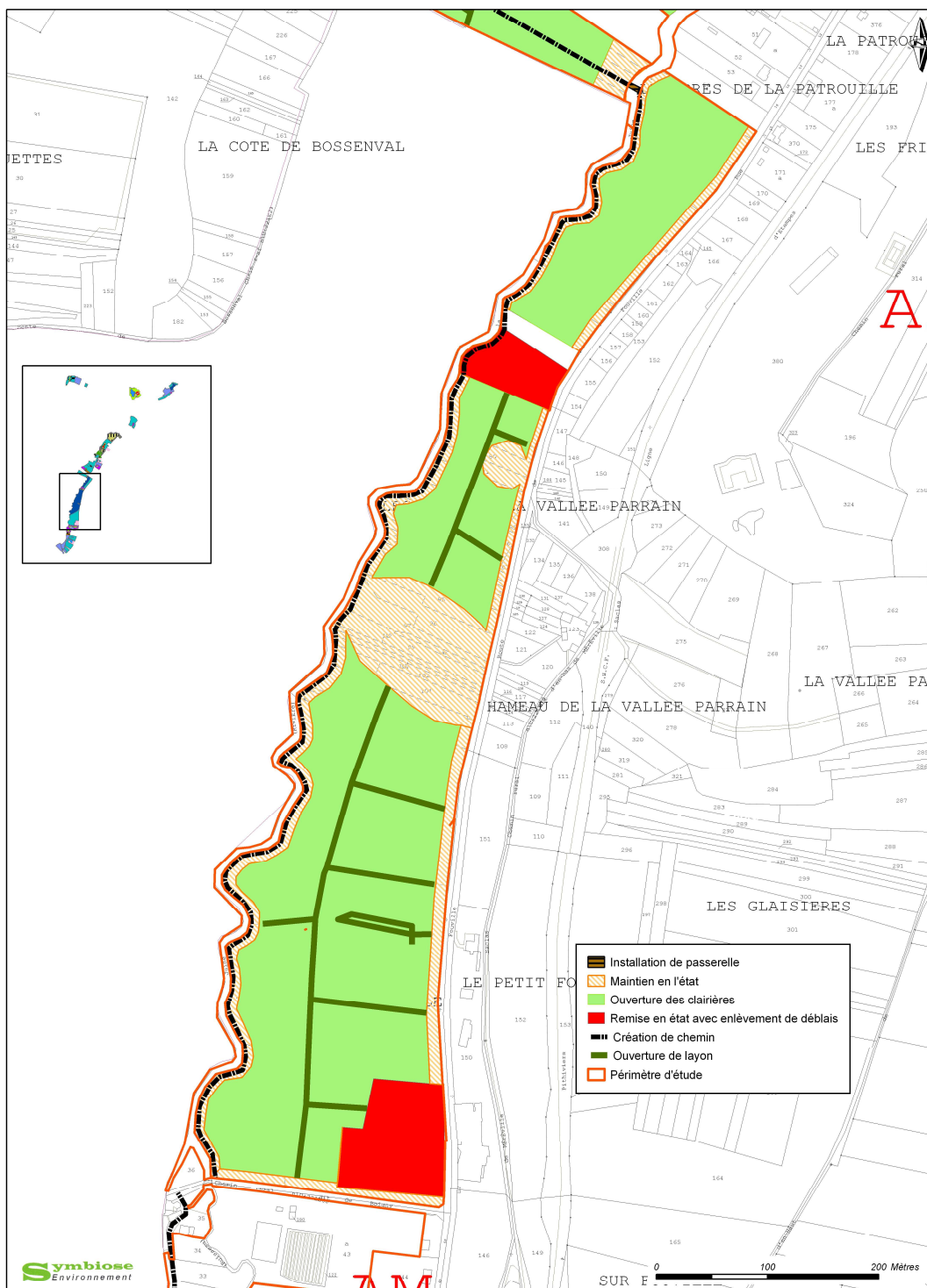
Espèce	Directive Habitat	Arrêté de Protection	Listes rouges		ZNIEFF IDF	Liste SCAP	TVB IDF
			Europe	France			
Couleuvre à collier (<i>Natrix natrix</i>)	Annexe IV	Article 2	LC	LC	-	-	-

Orientations de gestion par type de milieu Connexion zone humide et Juine

Cet ensemble boisé présente un fort intérêt mais peut faire l'objet de petits aménagements tels que l'ouverture de clairières dans les zones de Carriçaias et ou roselières ainsi que de part et d'autre des écoulements pour favoriser le développement des ourlets et/ou mégaphorbiaies.

Il n'y a pas de connexion avec la Juine, si ce n'est les apports par la nappe issus des sources.

Carte des opérations de restauration et de gestion - Les Prés de Fouville jusqu'aux prés de la Patrouille Saclas (91)



Action	Période d'intervention	Coût
Réhabilitation		
Enlèvement des déblais	Septembre à février	
Ouverture de clairières	Septembre à février	26 400 à 35 200 €
Ouverture de layons	Septembre à février	4 000 €
Gestion/ entretien		
Entretien des clairières et layons par broyage	Septembre à février	Gestion communale
Exploitation du boisement avec coupe d'arbre possible	Septembre à février	-
Accueil du public		
Création d'un chemin	Septembre à février	(Linéaire) x 15 à 60 €
Installation d'une passerelle (en lien avec le site précédent)	Septembre à février	

8 Les Prés de la Bretonnière aux Barbes à Crot

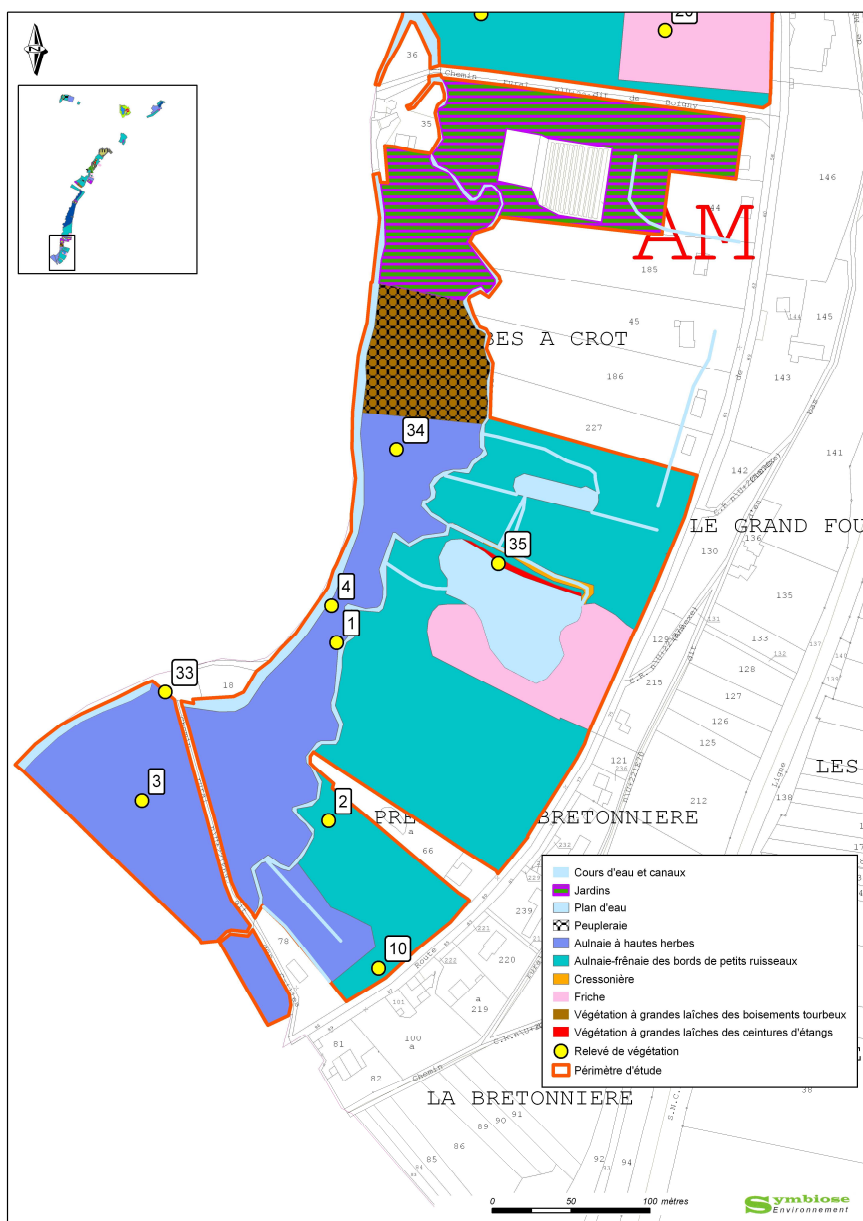
Localisation et limites du site

Paramètres physiques

Ce secteur couvre une superficie de 18 ha.



Carte de la végétation - Les Prés de la Bretonnière aux Barbes à Crot
Saclas (91)



Statuts de protection, urbanisme, ENS, foncier, maîtrise d'usage

Statuts de protection : secteur en Espace Boisé Classé

Urbanisme : (secteur en ND au POS ?) et en N au projet de PLU avec exploitation de la cressonnière en A et une intercalation en N*.

ENS : pas de projet de périmètre d'intervention à ce jour

Maîtrise foncière ou d'usage : Terrains privés.

Pratiques et usages ; contraintes et menaces, Evolution des milieux naturels

Secteurs au contact de propriétés privées dont une ancienne cressonnière transformée en étang avec apports récents de remblais.

Plusieurs dépôts de remblais effectués à l'entrée des parcelles.

Influence de l'urbanisation et de aménagements de parcs très marqués sur ce secteur.

Les groupements et espèces inventoriés sur le site Synthèse sur l'intérêt patrimonial du site

Flore et végétation

Aspérule odorante (*Galium odoratum*)



Milieu	espèces	noms français	Statut IDF
Mare	<i>Callitriche platycarpa</i> Kützing	Callitriche des eaux stagnantes	RR
Aulnaie	<i>Caltha palustris</i> L.	Populage des marais	AR
Aulnaie	<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop.	Aspérule odorante	R
Lisière	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	Renouée du Japon	Inv

Classification Prodrome des végétations de France

Code Corine

Directive habitats

Arctio lappae-Artemisietum vulgaris Oberd. ex Seybold & Müller 72 (Friche)

87.1

-

Communautés des bordures de cours d'eau, frais et peu profonds, ainsi que des suintements permanents. (Cressonnières)

53.4

-

Végétations à grandes laïches des ceintures d'étangs

53.212 x 53.216

Végétations à grandes laïches des boisements tourbeux

53.2122 x 53.216

Végétation aquatique à Callitriches

24.4

3260

A. Filipendulo ulmariae- Alnetum glutinosae (Aulnaie à hautes herbes)

A. 44.332

91E0*

B. Carici remotae- Alnetum glutinosae (Aulnaie-frênaie des bords de petits ruisseaux)

B. 44.311 x 44.313

C. Faciès dégradé à frêne

x 44.314 x 44.315

C. 41.3

Faune**Amphibiens**

Espèce	Directive Habitat	Arrêté de Protection	Listes rouges		ZNIEFF IDF	Liste SCAP	TVB IDF
			Europe	France			
Grenouille rieuse (<i>Pelophylax ridibundus</i>)	Annexe V	Article 3	LC	LC	-	-	-

Oiseaux

Nom français	Nom scientifique	Dir. Oiseaux (an 1)	LRF esp. menacées	LRF oiseaux nicheurs IDF	Statut des oiseaux observés en Essonne (NaturEssonne)
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>		Quasi-menacée	X	Nicheur et Hivernant - Très rare

Chauves-souris

Espèce	Nom scientifique	Monde	Dir. habitats	France	Déterminante
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus sp. (kuhlii nathusii)</i>				

Orientations de gestion par type de milieu Connexion zone humide et Juine

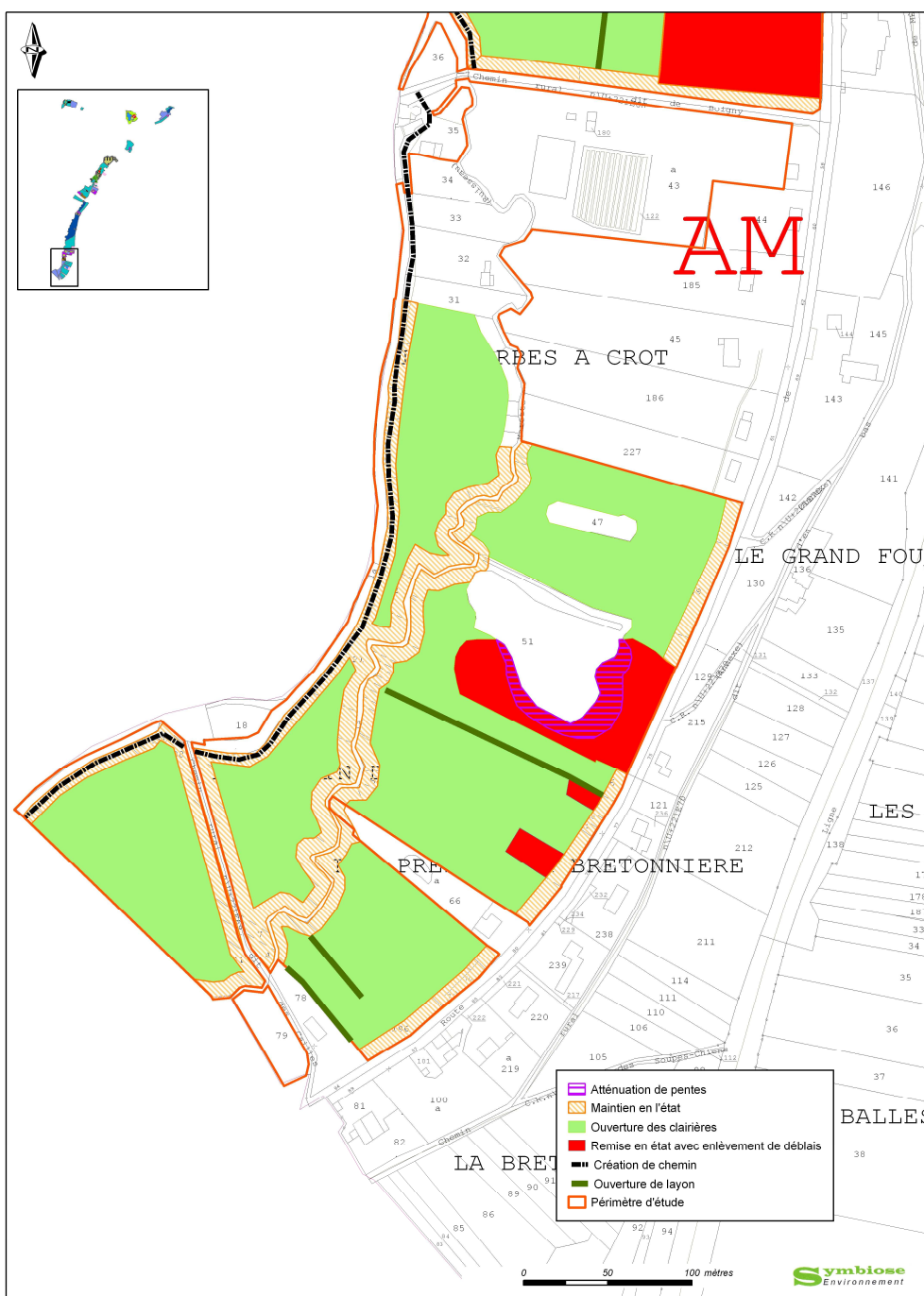
Le complexe hydraulique qui parcourt ce secteur offre un grand intérêt car :

- il permet un approvisionnement en eau des boisements puis de la rivière,
- il héberge des groupements végétaux variés qui sont autant de milieux favorables pour la faune.

Le maintien de ce système est un objectif prioritaire sur ce secteur.

C'est l'unique secteur avec une connexion de la rivière (en fait bief de moulin) avec l'ancien lit qui serpente au milieu du site.

Carte des opérations de restauration et de gestion - Les Prés de la Bretonnière aux Barbes à Crot Saclas (91)



Le Syndicat de rivière (SIARJA) travaille sur la fonctionnalité de la rivière en lien avec les zones humides. Le Syndicat est ainsi en mesure de mettre en œuvre les actions nécessaires à l'entretien de la rivière.

Action	Période d'intervention	Coût
Réhabilitation		
Enlèvement des déblais	Septembre à février	
Ouverture de clarières	Septembre à février	6 600 à 8 800 €
Ouverture de layons	Septembre à février	1 000 €
Gestion/ entretien		
Entretien des clarières et layons par broyage	Septembre à février	Gestion communale
Exploitation du boisement avec coupe d'arbre possible	Septembre à février	-
Accueil du public		
Création d'un chemin	Septembre à février	(Linéaire) x 15 à 60 €